



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS MORCENAIS  
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2024**

<b>Délégués en exercice : 22</b>	<b>Délégués présents : 14</b>
<b>Délégués Excusés : 7</b>	<b>dont Pouvoirs : 5</b>
<b>Délégués absents : 1</b>	<b>Votants : 19</b>

**Date convocation : 12 SEPTEMBRE 2024**

**Secrétaire de Séance : Roxanne OLIVIER**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de septembre, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Jérôme BAYLAC DOMENGETROY et sur convocation écrite adressée le 12 septembre 2024.

**Présents :**

Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY (+ Pouvoir de Paul CARRERE) – Nathalie MOMEN (+ pouvoir d'Anaïs CADIS) - Isabelle CANTEGREIL (+pouvoir de Claude LABORDE) — Daniel BIREMONT - Christelle GUILHEMSAN – Roxanne OLIVIER – Michel DOURTHE (+ pouvoir de Hélène COUSSEAU) – Martine GASTON – Didier PLANCKE – Jean-Luc DUBROCA – Nicole DUCOUT (+ pouvoir de Frédéric PRADERE) – Marc GAILLARD – Jean-Pierre REMY – Monique DUVIGNAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Paul CARRERE a donné pouvoir à Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY  
Claude LABORDE a donné pouvoir à Isabelle CANTEGREIL  
Hélène COUSSEAU a donné pouvoir à Michel DOURTHE  
Frédéric PRADERE a donné pouvoir à Nicole DUCOUT  
Anaïs CADIS a donné pouvoir à Nathalie MOMEN

**Excusés :** Claude LABORDE – Paul CARRERE - Anaïs CADIS – Rose Marie ABRAHAM – Frédéric PRADERE – Hélène COUSSEAU - Yannick VILLATORO –

**Absents :** Luc SCOGNAMIGLIO

**N° 96 /2024**

**Objet : Présentation du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays Morcenais**



**N° 96 /2024**

**Objet : Présentation du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays Morcenais**

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que "Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Avant de le transmettre à chaque commune de la Communauté de Communes, il convient que le conseil communautaire reçoive communication du rapport d'activités 2023 et prenne acte de son contenu.

Après exposé du président,  
VU le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré  
Le conseil communautaire, à l'unanimité

**PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités 2023

**DIT QUE** le rapport d'activités 2023 sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux.

Le Secrétaire de Séance

Roxanné OLIVIER

Morcenx-la-Nouvelle, le 18 septembre 2024  
Le Président,

Jérôme BAYLAC DOMENGETROY



*Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>*

Copies : mairies du Pays Morcenais.

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le 23/09/2024

ID : 040-244000691-20240918-2024DELIB96-DE



**PAYS MORCENAI**

*sa source de source*

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Communauté de Communes du Pays Morcenais

# 2023





## Sommaire

■ Les Élus .....	3
■ Les objectifs du mandat .....	4
■ Budget .....	5
■ Développement économique.....	6
■ Inclusion numérique .....	7
■ Tourisme .....	8
■ Aménagement du territoire .....	9
■ Voirie - Prêt de matériels.....	10
■ Culture.....	11
■ Ludobus - RPE.....	12
■ CTG.....	13
■ CIAS.....	14
■ Transition écologique.....	15

Vollier au lever du jour sur  
le lac d'Arjuzanx  
Photo Jean Delmas

## Édito

L'année 2023 marque l'étape de la mi-mandature pour l'ensemble des actions portées par les élus de la Communauté de Communes du Pays Morcenais. Le premier constat met en évidence le choix des élus communautaires de mettre à disposition des services de proximité, avant tout : la Médiathèque et ses antennes dans chaque village, le Ludobus et ses animations, le Bus France Service...

Notre projet de territoire s'inscrit dans un contexte budgétaire incertain. Les dotations de l'État sont toujours dans une évolution relative et le financement de nos actions peut être remis en question à tout moment. Malgré cela, dans le respect du pacte financier qui lie les communes et la Communauté de Communes, notre trajectoire budgétaire reste positive avec une amélioration constante des indicateurs.

Notre volonté est d'être à l'écoute des habitants et de les accompagner dans leur vie quotidienne. L'important travail porté par la commission Enfance Jeunesse en partenariat avec la CAF des Landes en est un des marqueurs. La transition écologique et l'action sociale, sont des objectifs en constante évolution, qui portent notre projet.

Notre choix est celui d'un développement harmonieux qui ne laisse personne sur le bord du chemin. Les services du CIAS du Pays Morcenais sont dans une démarche d'amélioration permanente et le projet de Résidence Autonomie arrive bientôt à terme, puisque l'année 2024 verra la pose de la première pierre.

Tout cela est rendu possible par l'implication constante des élus et des agents sur notre territoire. Je félicite la qualité de leur action et leur sens de l'intérêt général qui guide leurs interventions au quotidien.

Ce bilan d'activité 2023 est l'expression des ambitions de notre territoire. Je souhaite que sa lecture vous éclaire sur l'ensemble des compétences et actions portées par la Communauté de Communes du Pays Morcenais.



**Jérôme  
BAYLAC-  
DOMENGETROY**  
Président de la  
Communauté de  
Communes du Pays  
Morcenais



Les  
Conseillers  
Communautaires

Le Président et les Vice-Présidents



**Jérôme Baylac-Domengetroy**  
Morcenx-la-Nouvelle  
Président



**Héléne Cousseau**  
Lesperon  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Urbanisme  
Logement - Habitat



**Jean-Luc Dubroca**  
Arengosse  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Voirie - Bâtiments  
Pistes Forestières



**Roxanne Olivier**  
Ousse-Suzan  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Développement économique  
et durable - Tourisme



**Jean-Pierre Rémy**  
Ygos-Saint-Saturnin  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Environnement  
Politique de l'eau



**Frédéric Pradère**  
Onesse-Laharie  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Aménagement numérique  
Mobilité - Numérique

Les Conseillers



**Paul Carrère**  
Morcenx-la-Nouvelle  
délégué aux finances



**Nicole Ducoat**  
Onesse-Laharie  
déléguée à la Culture  
et à l'Enfance



**Didier Plancke**  
Arengosse



**Michel Dourthe**  
Lesperon



**Martine Gaston**  
Lesperon



**Isabelle Cantegreil**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Rose-Marie Abraham**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Claude Laborde**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Christelle Guilhemsan**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Yannick Villatoro**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Anaïs Cadis**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Daniel Biremont**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Nathalie Momen**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Luc Scognamiglio**  
Morcenx-la-Nouvelle



**Marc Gaillard**  
Onesse-Laharie



**Monique Duvigneau**  
Ygos-Saint-Saturnin



## Les objectifs du mandat

La Communauté de Communes s'est engagée sur trois axes forts qui marquent le choix d'une politique de proximité au service de ses habitants.

### La transition écologique : relever ce défi ensemble



♦ **Lutter contre le réchauffement climatique** à l'échelle de notre territoire, au travers notamment de la signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial (COT). En partenariat avec trois autres Communautés de Communes (Landes d'Armagnac, Cœur Haute Lande et Pays de Villeneuve en Armagnac Landais) réunies au sein du PETR Haute Lande Armagnac, l'objectif est de réaliser une vingtaine d'actions en faveur d'une transition écologique pérenne et durable.

♦ **Création d'un fonds de concours** destiné aux communes membres de la Communauté de Communes. L'objectif est de les inciter à réaliser des travaux de transition énergétique ou de s'équiper en matériel plus vertueux sur le plan écologique (véhicules ou outils électriques, matériel reconditionné...). Les contours de fonds de concours ont été élaborés et entérinés par la commission transition écologique, qui se réunit deux fois par an.

♦ **Accentuer la communication et la publicité autour du dispositif PrécoRéno.** Lancé début 2022, ce service public est un guichet unique en direction des ménages pour les accompagner dans la rénovation thermique de qualité de leur logement.

♦ **Préserver notre patrimoine naturel** en maîtrisant l'urbanisation via le PLUi-H.

♦ **Développer l'autoconsommation des bâtiments publics** en couvrant les bâtiments dont la charpente peut le supporter, de panneaux photovoltaïques.

♦ **Mettre en œuvre de nouvelles mobilités douces** comme des pistes cyclables par l'élaboration du schéma directeur cyclable.

afin d'accompagner ses habitants dans un contexte de dématérialisation croissante des démarches.

♦ Cette stratégie d'inclusion numérique vise un double objectif  
⇒ former la population aux usages numériques  
⇒ accompagner la population dans la réalisation des démarches en ligne.

Afin de satisfaire au premier objectif, dès septembre 2021, un nouveau dispositif a été mis en place, avec le recrutement d'un Conseiller Numérique.

Après une période de formation de plusieurs semaines, la Conseillère Numérique du Pays Morcenais continue ses formations à destination de la population et des associations. Parallèlement, le Bus France Services du Pays Morcenais sillonne nos routes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022. Il connaît depuis ses débuts un succès fulgurant en permettant à nos habitants de réaliser facilement et rapidement l'ensemble de leurs démarches administratives en ligne.

### L'inclusion numérique : une stratégie pour remédier à la fracture numérique



♦ La Communauté de Communes du Pays Morcenais a souhaité mettre en œuvre une stratégie d'inclusion numérique

### L'action sociale : répondre et anticiper les besoins



♦ Répondre à la demande de logements adaptés aux besoins de nos séniors avec la réalisation d'une résidence autonomie, portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Morcenais, de 20 logements de type T1 bis de 36 m<sup>2</sup>, répondant aux normes PMR, pour personne seule de plus de 60 ans sous conditions de ressources.

♦ Agir contre la désertification médicale en s'engageant dans un Contrat Local de Santé (CLS) destiné à maintenir l'offre de soins sur notre territoire.

♦ Maintenir de bonnes conditions de vie pour nos aînés avec le Contrat Territorial de l'Autonomie (CTA) : continuité du Plan « Bien Vieillir dans les Landes » adopté en 2019 par le Département.

♦ Soutenir l'action du CIAS en améliorant les conditions de travail des aides à domicile et en apportant des réponses concrètes aux problématiques des aidants.

2020

2026



# Budget 2023

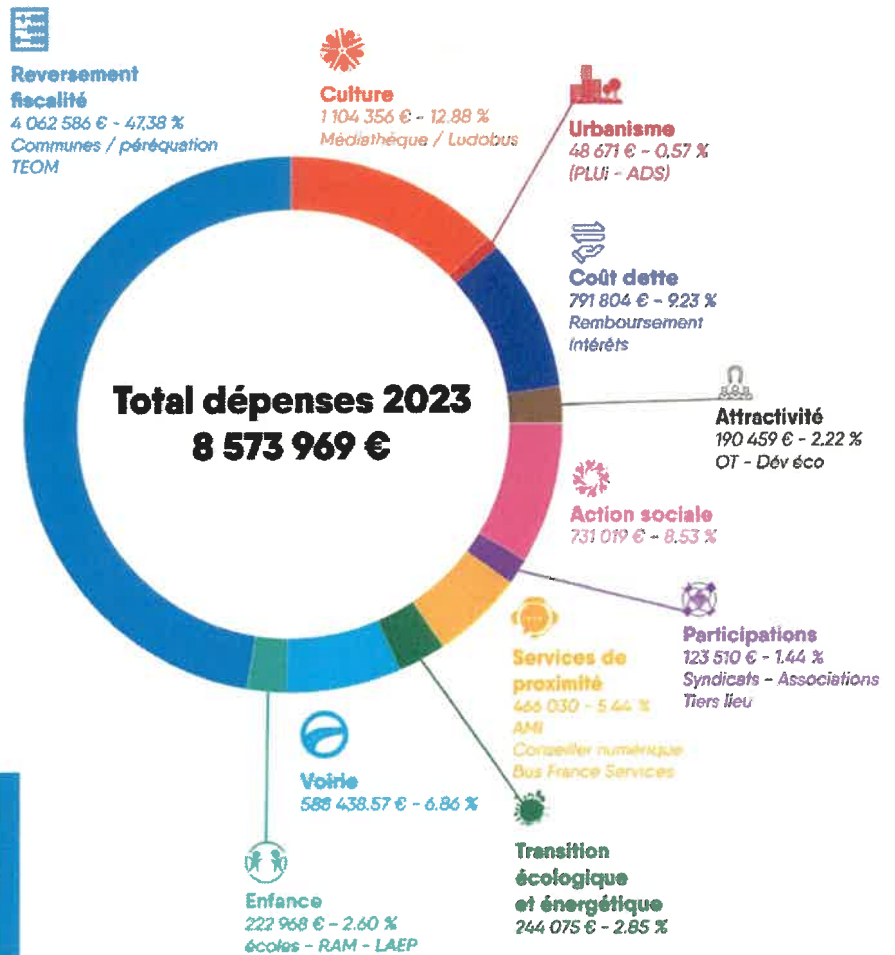
Le Compte Administratif 2023 de la Communauté de Communes présente un **excédent de fonctionnement de 1 151 757,48 €** et un **excédent d'investissement de 477 201,55 €**.

L'épargne brute est de 1 110 080,36 €. Elle couvre le remboursement en capital de la dette : 709 533,13 €. La Capacité d'autofinancement nette est donc positive en 2023 de 400 547,23 € et permet de participer aux dépenses d'équipement de 505 961,12 €. Les dépenses d'équipement sont aussi financées, sans emprunt, par les subventions pour 45 222,41 €, les ressources propres (FCTVA et Taxe d'aménagement) pour 77 643,33 €, le Fonds de solidarité départemental pour 100.000 €.

Cette année, l'excédent global est donc renforcé et passe de 1.511.733,30 € à 1 628 959,03 €

Fin 2023, la dette communautaire du budget principal est passée de 5.049.659,66 € à 4 340 126,53 €. La Communauté de Communes constate donc une baisse de son endettement de moins 709 533,13 € et sa capacité de remboursement passe de 6,58 années en 2022 à 3,91 années fin 2023 grâce à la fois à la baisse de son endettement et au renforcement de son épargne brute.

Le total des dépenses s'élève en 2023 à 8 191 016 € dont 47,38 % sont des reversements de fiscalité à l'État, aux communes membres ou au SEDHL. La culture, qui mobilise le plus grand nombre d'agents avec la Médiathèque et le Ludobus, est le 1<sup>er</sup> poste de dépenses pour 12,88% devant le coût de la dette (9,23%), l'action sociale (8,53%), la voirie (6,86%) et les services de proximité (5,44%).





## Développement économique

### Règlement communautaire - Aide à l'investissement productif

La Communauté de Communes du Pays Morcenais fait du développement économique une de ses priorités majeures.

Chaque année, une enveloppe de 20 000€ est ainsi dédiée aux aides économiques en soutenant directement les entreprises pour leur investissement en matériel productif, selon des critères définis par un règlement communautaire.

En 2023, 6 entreprises du Pays Morcenais ont été aidées :

- ♦SARL le Family : activité restaurant à Ousse Suzan
- ♦SAS K&K : activité fabrication de glaçons à Morcenx-la-Nouvelle
- ♦EURL Nature Services Entretien : activité espace vert/jardins à Ousse Suzan
- ♦SARLU La Table de Marie : activité restaurant à Morcenx-la-Nouvelle
- ♦SARL Cabinet Barsacq Labeyrie : activité expertise comptable à Morcenx-la-Nouvelle
- ♦Micro-entreprise « Yaya sucres et sels » : activité création et négoce de produits fins autour du sel et du sucre à Arengosse.

Montant global de l'aide octroyée par le Pays Morcenais : 12 724.84 €.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais octroie ces aides dans le cadre d'un conventionnement administratif avec la Région Nouvelle Aquitaine (SREDII) sur la base d'un règlement communautaire qu'elle avait voté en 2017.

Afin de s'adapter aux nouvelles dispositions régionales mais également, pour soutenir de façon plus pertinente les entreprises du territoire du Pays Morcenais, le règlement de la Communauté de Communes du Pays Morcenais va prochainement évoluer, pour prendre en compte notamment la transition écologique tout en soutenant toujours l'acquisition de matériel productif.



## Initiative Landes

C'est une association créée le 21 juin 2004 par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes et le Conseil Départemental des Landes.

Il s'agit d'un réseau associatif de financement des créateurs et repreneurs d'entreprises. Leur vocation est de favoriser la création, la reprise et la croissance d'entreprises en accordant des prêts d'honneur destinés à renforcer les fonds propres pour faciliter l'accès au crédit bancaire et assurer un suivi et parrainage pendant les 3 premières années de l'entreprise.

Les bénéficiaires sont des porteurs de projets de création, reprise et développement d'entreprises de nature commerciale, artisanale, de service, micro-industrielle ou agricole.

### Les chiffres 2023 du Pays Morcenais :

Projets financés :  
Entrepreneurs : 5  
Montant réalisé : 42 500€ + 2 prêts de 30 000€

Emplois créés ou préservés : 12 / Moyenne par entreprise : 2.4

Effet de levier : 8 € de prêt bancaire pour 1 € de prêt d'honneur

Activités :  
Commerce 40% ; Construction 20% ;  
Café, Hôtels, Restaurants : 20% ;  
Service aux particuliers 20%.

Lieux :  
Morcenx-la-Nouvelle : 2 ; Lesperon : 1  
Ousse-Suzan : 2

## Inclusion Numérique

### Dotations informatiques des écoles

La Communauté de Communes équipe les 13 écoles publiques maternelles et primaires du Pays Morcenais. Chaque année, un recensement des besoins est réalisé auprès des différentes directions des écoles. Elle met à disposition ses agents pour l'installation et la maintenance de ces équipements. Cette année, la Communauté de Communes a permis l'accès à une technologie innovante avec l'acquisition d'une télé interactive à l'école maternelle de Morcenx-la-Nouvelle.

### Investissement :

En 2023 ont été achetés pour un montant total de 14 213,16 € TTC :  
4 tablettes avec étuis et verre de protection (Arengosse maternelle et primaire)  
18 casques audio + petits matériels divers (Ygos Saint Saturnin)  
2 casques audio (Ousse-Suzan)  
2 vidéoprojecteurs interactifs (Morcenx Gare)  
1 serveur Nas, 2 disques durs externes, 1 TV interactive et son support, 1 PC portable pour la direction et divers petits matériels (Morcenx maternelle)  
1 disque dur externe et 1 PC portable pour la direction – divers petits matériels (Garrosse)  
5 tablettes avec étuis et verre de protection (Sindères)  
1 PC portable pour la direction et divers petits matériels (Onesse-Laharie primaire)

6 casques audio (Onesse-Laharie maternelle).

Autres équipements pour un montant total de 2 539,46 € :  
4 bornes WIFI 5 (Arjuzanx, Morcenx Bourg, Garrosse, Onesse-Laharie maternelle)  
11 bornes WIFI 6 (Arengosse, Ousse-Suzan, Morcenx Gare, Morcenx maternelle, Sindères, Onesse-Laharie primaire, Lesperon primaire)  
11 Switchs (Arjuzanx, Arengosse, Morcenx Bourg, Garrosse, Sindère, Onesse-Laharie, Lesperon)  
1 contrôleur WIFI

### Fonctionnement :

La Communauté de Communes prend en charge les cartouches des imprimantes des écoles pour un montant de 3 185,52 € TTC.



La Communauté de Communes du Pays Morcenais dote les écoles du territoire d'outils informatiques.





## Le Bus France Services



En service depuis le 15 avril 2022, le Bus France Services du Pays Morcenais accueille les usagers avec ou sans rendez-vous pour les accompagner dans leurs démarches administratives relatives à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (pièces d'identité, permis, carte grise ...), les démarches liées à la retraite (CARSAT,...), à l'Assurance Maladie, à la Direction Générale des Finances Publiques et à la Caisse d'Allocations Familiales.

Sur l'année 2023, le Bus France Services a répondu à 4278 demandes des usagers soit en moyenne 18,8 demandes journalières dont les principales sont :

- ♦ 768 pour le Ministère de l'Intérieur/ANTS/SIA
- ♦ 360 CARSAT,
- ♦ 197 CPAM,
- ♦ 227 DGFIP,
- ♦ 197 CAF,
- ♦ 61 Pôle Emploi,
- ♦ 8 MSA,
- ♦ 43 PrécoRéno,
- ♦ 72 logement social,
- ♦ 53 Cheque énergie,
- ♦ 88 Agirc Arco...

Au fil du temps de son fonctionnement, le Bus France Services répond aux demandes les plus variées telles que les demandes de logement social, Ma PrimRéno, chèque énergie, mon espace santé etc. Le bus France Services est devenu une référence en matière d'aide aux démarches administratives pour les usagers qui en ont besoin.

**CONTACTS**  
 bufranceservices@paysmorcenais.fr  
 Bérénice Robledo-Mendes : 06 77 29 37 77  
 Arnaud Brunet : 07 87 09 30 37

## Les opérateurs partenaires



Les deux agents du Bus France Services du Pays Morcenais sillonnent le territoire. Ils tiennent des permanences dans toutes les communes du territoire.

## La Conseillère Numérique France Services

La Conseillère numérique intervient dans toutes les communes du territoire. Elle organise des permanences, des ateliers et des entretiens de suivi individuel dans le réseau des médiathèques pour former aux outils numériques et aider les usagers à se familiariser avec l'informatique à tous les niveaux. Le service est gratuit et ouvert à tous ; les usagers peuvent prendre rendez-vous ou la rencontrer pendant ses permanences selon ses disponibilités.

Elle partage également une permanence mensuelle tous les 3<sup>ème</sup> mercredis du mois dans les locaux du CoWorcenx avec France Travail et la Mission Locale 40, de 9h à 17h.

La Conseillère numérique travaille en partenariat avec les associations du territoire pour aider leurs membres et adhérents à appréhender l'outil numérique. Les thèmes des ateliers de 2023 incluaient :

- la suite Google (Agenda, Drive, Docs, Sheets, etc.)
- élaborer un livret sur Publisher
- gérer sa messagerie et envoyer/sauvegarder des pièces jointes
- les Systèmes de Gestion de Contenu (création de sites Internet simples)

## Les chiffres 2023 :

- ♦ 463 accompagnements (166 usagers pendant les ateliers collectifs et 297 usagers en rendez-vous individuels)
- ♦ 60 ateliers
- ♦ 44 interventions auprès d'associations
- ♦ 308 usagers différents ont utilisé ce service



La conseillère numérique organise tout au long de l'année des formations à destination des particuliers et des associations  
Photo Philippe Grand



# TOURISME

## L'Office de Tourisme

**Les adhérents : un soutien constant à la promotion du territoire.**

Ce sont les acteurs privés ou publics qui, via une cotisation annuelle (50 € pour les entreprises, commerçants et hébergeurs et 20 € pour les associations), contribuent à la promotion du territoire. Cette recette est dédiée notamment à la réalisation des animations du printemps et des soirées estivales. En 2023, l'Office de Tourisme comptait **99 adhérents**.

**Tout au long de l'année, des animations festives mais pas que ...**

**Des animations de sensibilisation à la protection de l'environnement**

comme « Les soldats du feu et la forêt » (Morcenx-la-Nouvelle), « Les lagunes et leur biodiversité » (Morcenx-la-Nouvelle), la pêche (Lesperon), le site minier d'Arjuzanx ...

**Des animations culturelles**

Visite des arènes et initiation course landaise (Morcenx-la-Nouvelle), le travail des chiens de troupeaux et soirée gasconne (Arengosse), le four à pain landais (Journée du patrimoine)

**Des rencontres**

Nouveauté 2023 avec des expositions et ateliers gratuits à double objectif : inciter le public du



Les mardis découverte  
Lagune de la Bourouse - Photo OTPM

territoire à franchir le pas de porte de l'Office de Tourisme et valoriser le savoir-faire des locaux.

Françoise Fontanillas – « Le sac à portée de mains »  
Inca - Les Landes s'expriment : exposition de cartes postales poétiques illustrées,  
Lydie Merck – « Fil de fer et pouring » : exposition de sculptures en fil de fer et de tableaux,  
Katy Sardain lecture animée musicalement sur le parvis de l'Office de Tourisme.

Toutefois, l'occupation du parvis paraît intéressante et pourrait être utilisée différemment (spectacle...)

**Des animations régulières**

attendues du public qui engendrent une fréquentation locale et touristique toujours conséquente : Festiplantes, Marché des producteurs de Pays, Les grues gourmandes, Le cinéma plein air ...

**Et toujours une forte implication tout au long de l'année de l'équipe des bénévoles.**

**2023, c'est :**

• **289 visiteurs** accueillis au marché du mercredi matin sur le stand de l'Office de Tourisme (2022 : 194 visiteurs)

• **2 saisonniers**, pris en charge par la Communauté de Communes en renfort de l'équipe de l'Office de tourisme pour assurer les missions d'agents d'accueil sur la période estivale 2023 (juillet à mi-septembre),

• **3 388 accueils touristiques** à l'Office de Tourisme sur l'année 2023. Fréquentation en progression constante (2021 : 2 614 accueils / 2022 : 3131 accueils)

• **291 visiteurs** à la découverte du territoire en compagnie de nos ambassadeurs dits « greeters » : un tourisme de proximité, éco-responsable et humain (2022 : 119 visiteurs / 2021 : 194 visiteurs) pour un total de 59 balades et 5 ambassadeurs (4 en 2022).

**De nouveaux outils de communication pour une meilleure visibilité du territoire**

**Création d'un guide du territoire « Ambiances d'été »** reprenant l'ensemble des animations estivales du Pays Morcenais du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre : des échanges avec les communes et le milieu associatif ont été menés dès février pour une livraison mi-juin.

**Refonte du site Internet de l'Office de Tourisme**

Ce site a été financé par la Communauté de Communes (14 210 €) et réalisé par les membres bénévoles de la commission animation de l'Office

de Tourisme et l'agence abc-com de Tartas avec des travaux soutenus sur plus de 4 mois pour une livraison janvier 2024.

**L'agenda des manifestations sur l'application Intra-Muros :** tout au long de l'année, une saisie et une veille quotidienne des agents de l'Office de Tourisme.

**Les réseaux sociaux**, outils indispensables : une présence plus importante et des publications de meilleure qualité.



Initiation à la Course Landaise dans le cadre des Estivales en Pays Morcenais  
Photo OTPM





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUiH)

La Communauté de Communes du Pays Morcenais va prochainement s'engager dans une modification de droit commun de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUi-H).

Cette évolution va nécessiter plusieurs mois de procédure administrative, conformément aux articles L153-36 et suivants du code de l'urbanisme, dans lesquels bien entendu un temps de consultation de la population sera organisé, et des communiqués d'avancement du dossier seront publiés.

L'urbanisme est en effet un thème particulièrement vivant, qui nécessite très souvent des ajustements de ses documents comme un PLUi-H. Ces ajustements peuvent ainsi prendre en compte des évolutions législatives et/ou réglementaires, des nouveaux projets de territoire, ou bien encore assurer des adaptations techniques pour rendre les règles plus cohérentes pour l'instruction des permis.

En vigueur depuis mars 2022, le PLUi-H du Pays Morcenais va ainsi être modifié pour faire évoluer son règlement écrit et partiellement son règlement graphique (zonage), faire évoluer quelques orientations d'aménagement et de

programmation (lotissements), afin de les rendre plus opérationnelles, et prendre en considération le volet « petite ville de demain » en particulier sur Morcenx-la-Nouvelle pour développer la diversité commerciale.

Cette procédure de modification portera jusqu'à fin d'année 2025.

## Aire de Grand Passage (AGP)

Une Aire de Grand Passage est un équipement de service public spécialement aménagé pour le stationnement et l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels.

L'Aire de Grand Passage du Pays Morcenais peut accueillir jusqu'à 140 familles en même temps. Elle est composée de deux parcelles situées sur la route de Sabres, à 7 km de Morcenx-la Nouvelle. Elle est ouverte de début avril à fin septembre.

En 2023, elle a accueilli 7 groupes, 1 000 familles, environ 5 000 personnes, 4 920 € de paiement, 55 jours de présence et 1 100 caravanes.

## Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) a en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme des six communes de la Communauté de Communes du Pays Morcenais.

Le secteur du bâtiment, depuis un an fait face à une crise de la construction neuve. Les coûts de construction ont augmenté du fait de matériaux plus chers et de normes environnementales plus strictes. En même temps, les acquéreurs ont pâti de la remontée des taux d'intérêt et de la réduction de dispositifs publics de soutien à l'immobilier neuf. Résultat : les délivrances de

permis de construire ont chuté de 24 % au niveau national en 2023.

Au niveau local, nous avons également ressenti cette crise puisque si le nombre global de dossiers ADS est resté stable (766 en 2022 et 806 en 2023), le nombre de permis de construire est passé de 168 en 2022 à 129 en 2023 et le nombre de logements autorisés est passé de 59 en 2022 à 32 en 2023. Par contre, le nombre de déclaration préalable a augmenté d'environ 30 %, les demandes de rénovations - extensions d'habitation et de pose de panneaux photovoltaïques étant en forte progression.

## Quelques chiffres 2023

Nombre de dossiers déposés en 2023 : 806 (435,5 actes pondérés)

**Arengosse** : 36 représentant 22,6 actes pondérés

**Lesperon** : 120 représentant 66,7 actes pondérés

**Morcenx-la-Nouvelle** : 345 représentant 181 actes pondérés

**Onesse-Laharie** : 145 représentant 82,7 actes pondérés

**Ousse-Suzan** : 45 représentant 19,3 actes pondérés

**Ygos-St-Saturnin** : 115 représentant 63,2 actes pondérés

Il faut rajouter à ces chiffres les 132 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) qui ont été instruites.



La Communauté de Communes instruit les Autorisations du Droit des Sols pour le compte des Communes du Pays Morcenais



## VOIRIE

### Travaux 2023

La Communauté de Communes du Pays Morcenais a mis en œuvre **291.5 tonnes d'enrobés projetés** pour reboucher les nids de poules et fissures sur l'ensemble du territoire.

Des travaux ont aussi été réalisés :

**Ousse-Suzan** : 970 m<sup>2</sup> de bicouche et 30m<sup>2</sup> de purge de voirie\*.

**Arengosse** : 1 800m<sup>2</sup> de bicouche et 90m<sup>2</sup> de purge de voirie\*.

**Ygos-Saint-Saturnin** : 3 800 m<sup>2</sup> de bicouche et 40 m<sup>2</sup> de purge de voirie\*.

**Lesperon** : 300 m<sup>2</sup> de bicouche et 83 m<sup>2</sup> de purge de voirie\*.

**Onesse-Laharie** : 3 120 m<sup>2</sup> de bicouche et 100 tonnes de grave naturelle en bordure de voie.

**Morcenx-la-Nouvelle** : 830 m<sup>2</sup> de bicouche, 245 m<sup>2</sup> de purge de voirie\* et 25 ml de bordures de trottoir et caniveaux.

Le montant de ces travaux s'élève à **202 791.00 €**

(**Enrobés projetés : 131 175.00 €** et **Travaux voirie : 71 616.00 €**)

*\*Purge de voirie : une purge est une technique qui consiste à évacuer la partie dégradée d'une structure de chaussée (le plus souvent causée par des racines d'arbre) pour la remplacer par une structure saine, porteuse et correctement drainée.*



Réfection de la chaussée de la rue Victor Duruy à Morcenx-la-Nouvelle



Aménagement de voie verte à Onesse-Laharie

## Pistes cyclables

Un bureau d'étude a été mandaté par la Communauté de Communes pour réaliser le schéma directeur cyclable. Les analyses, les relevés terrains, les enquêtes en ligne et les ateliers participatifs ont permis de réaliser les premières esquisses à étudier.

De nouvelles voies vertes ont été créées à Onesse-Laharie pour sécuriser l'accès à l'école et à la médiathèque depuis la route de Lestajou (participation de la Communauté de Communes du Pays Morcenais de 40 000 €).

## PRET DE MATERIELS

### Prêt de bennes aux particuliers

355 bennes mises à disposition

Déchets verts : 118 bennes

Branchages : 126 bennes

Gravats : 57 bennes

Bois : 37 bennes

Encombrants ferrailles : 10 bennes

Encombrants plastiques : 7 bennes

### Prêt de matériels aux communes et associations

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence acquisition et gestion de matériels nécessaires à l'organisation de manifestations culturelles ou sportives, a prêté aux Communes et aux associations du territoire en 2023 :

Structures gonflables : 21

Gradins : 12

Grilles exposition : 36

Scène mobile : 12

Barrières : 14

Podium modulable : 34

Tentes de réception : 92

Chapiteaux : 12

Paperboard : 1

Vidéo projecteur : 51

Trottinettes : 3

### Prêt de nacelles aux communes

138 jours pour un coût de 23 376.36 €

Arengosse : 4 jours – 648,00 €

Lesperon : 8 jours – 1 398,72 €

Morcenx-la-Nouvelle : 86 jours –

14 777,64 €

Onesse-Laharie : 16 jours –

2 616,00 €

Ousse-Suzan : 9 jours – 1 470,00 €

Ygos-Saint-Saturnin : 13 jours –

2 118,00 €

Arjuzanx : 2 jours – 348,00 €



Tente de réception



## CULTURE

**La Communauté de Communes du Pays Morcenais a fait de la Lecture Publique une priorité.** Dès sa mise en place, en 1994, ses élus portent le projet d'une médiathèque intercommunale. Cet établissement est aujourd'hui composé d'une médiathèque centrale basée à Morcenx-la-Nouvelle, de trois antennes situées dans les communes de Lesperon, d'Onesse-Laharie et d'Ygos-Saint-Saturnin ainsi que de 3 relais e-médias basés à Sindères, Arengosse et Ousse-Suzan. Une équipe d'une vingtaine de bénévoles et de 7 professionnels accueille les usagers sur une amplitude horaire d'ouverture de plus de 30 heures par semaine.

### La Micro-Folie du Pays Morcenais

Soucieuse de soutenir le développement de l'accès à la Culture ainsi qu'aux technologies innovantes, la Communauté de Communes du Pays Morcenais a ouvert, en septembre 2023, la Micro-Folie. Une Micro-Folie est un dispositif

de médiation culturelle qui s'articule autour de plusieurs modules : un Musée numérique, un Fablab, un module bibliothèque/ludothèque et un espace de réalité virtuelle. Le Musée numérique, véritable galerie virtuelle, est l'élément central de cet équipement culturel. Il réunit des chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux. Des films, des concerts, des performances issus du Centre Pompidou, du Château de Versailles, de la Cité de la musique, du Musée du Louvre, d'Universcience, etc..., sont ainsi accessibles virtuellement.

### Quelques chiffres depuis son ouverture

**90 participants à l'inauguration**  
**123 fréquentation publique**  
**112 participants sur les 6 séances d'accueil de classes**  
**15 participants sur les 2 séances d'accueil publics spécifiques**  
**17 participants sur 1 séance de vidéo projection**  
**48 participants sur les 2 séances d'accueil tout public.**



Micro-Folie est un projet porté par le ministère de la Culture français, ouvert aux collectivités territoriales, qui propose l'accès à un musée numérique auquel collaborent douze établissements culturels nationaux fondateurs.

## Quelques chiffres 2023

- ♦1210 lecteurs sur le réseau
- ♦536 nouveaux inscrits
- ♦12802 entrées sur l'année
- ♦1684 entrées pendant les animations
- ♦36601 prêts et retours de documents
- ♦11355 utilisations d'un service rattaché à l'espace multimédia

### Les accueils à destination du jeune public :

- ♦388 entrées pendant les 49 séances de bébés lecteurs
- ♦2356 entrées pendant les 107 accueils de classes
- ♦220 entrées pendant les 20 accueils qui concernent les centres de loisirs.

### Les accueils réguliers à destination du public adulte :

- ♦50 entrées pendant les 7 séances destinées à l'Accueil de jour
- ♦9 séances réalisées au Pôle Gériatrique du Pays des Sources
- ♦27 entrées réalisées pendant les 3 séances qui concernent le CIAS
- ♦13 participants à l'occasion des 2 séances du comité de lecture.

## SUBVENTIONS

### Écoles de musique

- ♦La Cigale de Morcenx : 2 160 €
- ♦Union musicale Lesperonnaise : 570 €

### Écoles de sport

- ♦CAM Athlétisme : 408 €
- ♦CAM Judo : 450 €
- ♦CAM Basket-ball : 702 €
- ♦CAM Cyclisme : 360 € + 300 € maillots
- ♦CAM Karaté : 468 €
- ♦CAM Handball : 366 €
- ♦CAM Tennis : 510 €
- ♦CAM Tennis de table : 402 €
- ♦CAM Boxe : 546 € + 750 € maillots
- ♦Twirling Baton : 378 €
- ♦Foot Arengosse Morcenx : 708 €
- ♦Gym volontaire Morcenx : 384 €
- ♦Judo Club Onessois : 552 €
- ♦Tennis Onesse/Lesperon : 510 €
- ♦Rugby Coeur des Landes : 750 €
- ♦Basket Lesperon : 420 €
- ♦Basket Arengosse : 474 €
- ♦Football Ygos-Saint-Saturnin : 624 € + 360 € maillots
- ♦Ski Ygos-Saint-Saturnin : 402 € + 660 € maillots

### Associations culturelles

- ♦Amicale Laïque : 1 500 €
- ♦Maison de la germe : 500 €
- ♦Ligue de l'enseignement : 3 000 €
- ♦Ploucs : 5 000 €
- ♦Landes Aquarelle : 1 000 €
- ♦Lous Cigalouns : 3 050 €

### Autres subventions

- ♦Protection Civile : 3 500 €
- ♦Amicale des personnels territoriaux : 3 330 €
- ♦Association collège Scognamiglio : 500 €
- ♦Association "Sans Façon" : 2 500 €
- ♦CD accès aux droits : 1 000 €
- ♦Centre d'information Droits des Femmes : 1 255 €
- ♦Fiers Lieu : 4 000 €
- ♦Initiative Landes : 3 000 €
- ♦Office de Tourisme : 12 000 €
- ♦Landes Attractivité : 1 811 €
- ♦Restos du Coeur : 649 €
- ♦FACECO Solidarité Turquie : 4 000 €
- ♦Artelandes : 500 €
- ♦Collectif Accès Jeunes à la culture : 562 €
- ♦FACECO Maroc : 4 000 €
- ♦Société de Borda : 500 €



## LE LUDOBUS

En 2023, le Ludobus a orienté ses actions autour du projet Ludo'Art et sur l'implication des familles. Ces projets ont fait l'objet d'une demande de subvention REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

### Le projet Ludo'art

Il s'est déroulé tout au long de l'année avec des ateliers Enfants/Parents, et des ateliers auxquels ont participé les groupes (ALSH et Institutions du territoire). Différentes facettes de l'art ont été explorées de façon ludique (peinture, dessin, argile, découpage...). Des animations autour du Ludo Prix ont été proposées sur toutes les communes et le Festival du jeu a mis à l'honneur les œuvres réalisées au cours de ces ateliers.

### L'implication

L'implication de tous est encouragée au sein du Ludobus, nous avons organisé 3 Ludo'comités qui sont des rencontres où des idées d'animations ont été proposées puis réalisées (ou en projet), avec des familles et des partenaires présents. L'expression des familles a été recueillie par le biais d'enquêtes et d'un espace "donne ton avis" avec la participation de 300 personnes pendant la semaine du Festival du Jeu.

L'écoute des suggestions, des besoins, des envies du public enrichissent les échanges sur les permanences avec les ludothécaires, tout au long de l'année.

### Focus sur les Ludo'bébés

Nous avons pu observer une fréquentation en hausse des Ludo'bébés avec des familles et des assistantes maternelles, ce qui nous a amenés à réaménager ces séances pour répondre au mieux au public. Nous avons fait l'acquisition de matériels et de jouets pour les moins de 3 ans, avec une demande d'investissement auprès de la CAF et de la MSA.



Animation du Ludobus  
Photo : Olivier Redonnet

### Les 3 axes majeurs du Ludobus

• **Le soutien à la parentalité** avec les ateliers Enfants/Parents, l'accueil, l'écoute, les échanges

et l'expression des familles encouragés

• **Les animations** : un programme d'animations riche et varié pour tous les publics et le prêt de jeux (achats nouveautés, entretien du fonds de jeux) et invitation à jouer pour tous dans des espaces de jeux aménagés.

• **L'inclusion** : le partenariat avec les institutions du territoire accueillant des personnes (enfants et adultes) en situation de handicap et des personnes âgées est très actif, avec leur participation aux animations et projets menés tout au long de l'année. L'objectif est de favoriser des temps de partage et d'encourager le vivre ensemble.

### 2023, ce sont

- 242 séances de jeux fréquentées par 5 250 personnes, familles et groupes (ALSH, accueils périscolaires et institutions).
- 1200 jeux empruntés
- 34 nouvelles familles qui ont adhéré

Plus en détails :

- 105 permanences Ludobus sur les 6 communes du Pays Morcenais
- 33 Ludo'bébés sur 4 communes (Onesse-Laharie, Ygos-Si-satunin, Arengosse et Lesperon)
- 20 séances d'animation pendant les vacances
- 20 ateliers Ludo'Art
- 30 séances à la médiathèque (mercredi après-midi)
- 34 animations au sein des structures

## LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les familles dans leur projet et leur recherche de mode d'accueil ainsi que dans leur rôle d'employeur d'assistants maternels et de garde à domicile. Par ailleurs, ces derniers sont accompagnés professionnellement à travers des ateliers où ils sont invités avec les enfants accueillis. Le RPE informe également les personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de la petite enfance, leurs conditions d'accès, leur cadre, leur adéquatation avec les besoins du territoire.

Le RPE a continué son accompagnement des futures et nouvelles professionnelles

des Maisons d'Assistants Maternels qui ont ouvert (Lesperon et Morcenx) ou en instance d'ouverture (Arengosse début 2024) ainsi que les parents employeurs.

### 2023, ce sont

- 104 ateliers pour les assistants maternels avec les enfants accueillis
- 85 enfants qui ont bénéficié d'animations collectives
- 62 familles et 90% des assistants maternels en activité qui ont bénéficié des services du RPE



Le Ludobus propose de nombreuses animations au cours de l'année dont certaines sont menées conjointement avec le Relais Petite Enfance.  
Photo : Olivier Redonnet



# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) PARENTALITÉ

## La CTG, vers plus d'efficacité, de cohérence et de coordination en direction des familles

La CTG s'adresse principalement aux familles. Elle est bâtie autour de 5 axes qui sont la Petite Enfance, l'Enfance, la Parentalité, l'Animation de la Vie Sociale et l'Accès aux Droits. Elle décline un projet de développement pour le territoire avec l'engagement des signataires (CAF, Conseil Départemental, MSA, ...) sur les objectifs de maintien, d'évolution et d'amélioration de l'offre des services diagnostiqués sur les axes répondant aux problématiques sociales prioritaires :

- ♦favoriser une répartition équilibrée des offres de services sur le territoire départemental
- ♦développer et soutenir une offre de qualité aux familles
- ♦améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur les territoires
- ♦impulser une dynamique départementale de mobilisation et d'implication des familles.



### Actions réalisées en 2023

**Chargée de coopération CTG**  
passage à 100% temps plein pour assurer un appui technique à l'action locale et aux partenaires, animer des groupes thématiques réguliers sur chacun des sujets de travail, assurer un diagnostic permanent sur les thématiques éducatives, familiales et sociales.

**Développer et améliorer les modes de gardes**  
maintien du soutien des collectivités aux assistants maternels en MAM et aux micro-crèches ; valorisation des métiers d'assistant maternel et d'animateur ; animation réseau des directeurs de Centre de Loisirs autour du cycle de formation BAFa ; accompagnement des communes sur l'écriture Projets Educatifs De Territoire.

**Soutenir l'engagement des jeunes**  
accompagnement de la Coopérative Jeunesse de Service (10 jeunes) et de Territoire 100% solutions, cycle de formation BAFa en demi-pension pour les jeunes du territoire, aide financière au BAFa (17 jeunes)

**Inclusion des personnes en situation de handicap** : groupe de travail avec acteurs locaux autour de la question.

**Parentalité**  
animation du Comité Territorial Parentalité du Pays Morcenais

## Comité Territorial Parentalité (CTP)



Depuis la création du Comité Territorial Parentalité (CTP) en 2022, l'engagement des élus, des techniciens (CAF, FRANCAS des Landes...), des représentants des services de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, des espaces de vie sociale EVS, des associations CLEM et Sans Façon et des associations locales a permis d'atteindre le principal objectif : la mise en œuvre d'actions en lien avec la parentalité autour de 3 axes :

### Comment favoriser le soutien par les pairs ?

Des actions de rencontres entre parents ont été menées en 2023 par les Centres de Loisirs, des ateliers parents-enfants par l'Espace de Vie Sociale CLEM et les services Ludobus, Médiathèque, Relais Petite Enfance de la Communauté de

Communes du Pays Morcenais (Semaine Nationale de la Petite Enfance). Aujourd'hui, l'objectif est de favoriser des espaces enfants, parents sur tout le territoire.

### Comment améliorer l'information aux familles ?

Un support de communication destiné à toutes les familles du Pays Morcenais verra le jour en 2024 : un document pratique permettant de se repérer dans l'offre de services et d'informations concernant les enfants de 0 à 18 ans, les parents et futurs parents.

### Comment améliorer les relations entre les familles et l'école pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative ?

La promotion du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité permet de soutenir le CLAS existant porté par l'association CLEM à Morcenx-la-Nouvelle et de l'étendre aux autres communes pour les élèves du primaire et les jeunes scolarisés au collège. L'échange, sur la place et la création d'espaces parents au sein des écoles, favorisera leur expérimentation en 2024 sur quelques écoles.



Réunion de préparation du Comité Territorial Parentalité pour la réalisation d'un livret d'informations aux familles.

### Ouvert aux familles, aux associations sportives et culturelles ...

Le CTP est animé par des acteurs du territoire, élus et techniciens, engagés en faveur de la parentalité (Relais Petite Enfance, services communaux, communautaires et départementaux, enseignants, éducateurs, associations, Caisse d'Allocations Familiales, Francas des Landes, Conseil Départemental, Associations Familiales Laiques...)

Il se réunit une fois par trimestre en ouvrant ses portes aux familles désireuses de partager leurs expériences, leurs problématiques et participer ainsi à une réflexion collective bénéfique pour mettre en place des actions concrètes en faveur de l'enfance, adolescence et de la parentalité.

En 2023, dans le cadre du Mois des Familles, deux demi-journées ont permis aux membres du CTP de se renseigner, se questionner, débattre et dégager des pistes de réseaux et d'actions autour de l'information des familles, la place des parents au sein des établissements accueillant les enfants.



## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

### Une action sociale de proximité

En 2023, le CIAS a poursuivi ses actions d'accompagnement des publics auprès des plus fragiles (isolement social, éloignement de l'emploi, en situation de précarité sociale, ...). Il a pour objectif de pérenniser l'ensemble de ses actions durant ces prochaines années afin d'assurer une continuité dans son élaboration et apporter des améliorations

### Des missions à destination de nos populations

- ◆ Mise en place des axes de travail fixés par le Conseil Départemental (subvention « Dotation Qualité »)
- ◆ Déploiement du programme de prévention des risques professionnels auprès des agents sociaux intervenant à domicile afin d'améliorer leurs conditions de travail et promouvoir une qualité de service rendu aux usagers (SAD),
- ◆ Participation et implication dans la feuille de route « attractivité des métiers » du Conseil Départemental,
- ◆ Accompagnement et inclusion des publics / personnes vulnérables en situation de handicap ou en situation de grande précarité,

pour une meilleure réponse aux besoins des usagers sur notre territoire. Pour faciliter l'accès et rester en lien permanent, les bureaux sont ouverts aux publics du lundi au vendredi, de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (vendredi à 17h). Des équipes du CIAS assurent un soutien continu aux collectivités et les agents du SAD sont présents 7 jours sur 7, ce qui rend le CIAS un acteur incontournable dans la politique sociale et médico-sociale de notre territoire.

- ◆ Engagement de tous les services pour soutenir le maintien à domicile comme un choix de vie,
- ◆ Élargissement et renforcement du réseau partenarial et coopération de proximité pour faire face aux enjeux et contextes de notre territoire (mobilité, santé, emploi, activités ludiques, accompagnement des aidants...)
- ◆ Poursuite des expérimentations autour des prises en charge partagées, temps de repas convivial et valorisation des agents sociaux,
- ◆ Dispositif de repérage des fragilités « ICOPE » (SAD).

Des résidents devant la résidence sociale "Lucie Aubrac"

## Quelques chiffres 2023

### Les services

**Service "Autonomie" à Domicile SAD (réforme du 1 juillet 2023)**

282 bénéficiaires (entrées-sorties) pour un volume d'activité d'environ 50 000 heures  
 ▶▶ 30% bénéficiaires hommes  
 ▶▶ 70% bénéficiaires femmes  
 ▶▶ Moyenne de 14 heures de prestations mensuelles

**Service de portage de repas**  
 102 bénéficiaires (entrées – sorties) pour environ 28 000 repas livrés – 3 agents (2.5 ETP)

**Service animation**  
 plus de 450 heures d'activités (pour 84 ateliers proposés) pour l'accompagnement de plus de 30 bénéficiaires sur l'année tout secteur confondu – 2 agents « animateurs » pour un équivalent de 0.25 ETP cumulé

**Service prévention**  
 350 heures dédiées auprès de 4 agents référents qui animent la démarche de prévention collective sur le SAD + 1 agent de prévention pour l'ensemble des professionnels des services

### XL autonomie

6 personnes adhérentes à ce service depuis 2021

### Pôle social

29 jeunes accompagnés de moins de 30 ans et plus de 30 personnes ont bénéficié d'un suivi social et 28 personnes dans le dispositif d'accompagnement global (France Travail).

### Résidence sociale

9 logements et 1 logement dit « d'urgence » avec 6 arrivants pour 11 départs (public en formation, études, 1<sup>er</sup> emploi).

### Banque alimentaire

9 mois d'activité en 2023 avec 111 familles accompagnées soit l'équivalent de 248 bénéficiaires - passage de relais aux Restos du Cœur au 01/10/2023.

### Investissements

1 véhicule dédié au service de portage de repas et 1 véhicule de service dédié au service administratif (déplacements sur le territoire, formations)

## Des projets engagés pour notre territoire

- ◆ Un habitat inclusif avec la réhabilitation/construction d'une résidence autonomie de 20 logements (résultat d'un Appel à Projet en 2022) avec un emménagement prévisionnel en 2026 (transfert des bureaux du CIAS).
- ◆ La continuité du Contrat Territorial de l'Autonomie avec le CIAS du Pays Tarusate et déploiement d'une dynamique de coopération.
- ◆ Des réflexions autour de la réforme de l'Autonomie (2025).
- ◆ Un accompagnement à la précarité de tous les publics de notre territoire (emploi, logement, mobilité, santé, prévention...).
- ◆ Engagement et participation du service pour l'attractivité des métiers autour du volet domiciliaire,
- ◆ Un engagement dans des dispositifs innovants et structurants pour des recrutements immersifs (PREP'EMPLOI),
- ◆ Des conventions de partenariat signées pour valoriser la dynamique territoriale avec des permanences assurées par le CIDFF, Landes Mobilité Insertion, la médiation familiale, France travail, CPAM.....dans les locaux du CIAS (en proximité avec les usagers).







# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2023, la commission transition écologique du Pays Morcenais a œuvré à l'élaboration et à la validation d'un plan d'actions concret. Les 11 élus membres ont aussi participé à l'élaboration d'une stratégie. A notamment été discutée en commission l'**autoconsommation** (elle peut se définir comme le fait de consommer sa propre production d'électricité), qu'elle soit collective ou individuelle, des bâtiments publics du territoire. Afin d'accompagner les Communes dans leur transition écologique, la collectivité a voté un fonds de concours pour les aider, par exemple, à rénover énergétiquement leur patrimoine.

Ces choix font écho à la signature, décidée en commission, de la **charte d'engagement départementale** ayant pour but de réduire la consommation d'énergie de 25% tout en augmentant la part d'énergie renouvelable couvrant 84% de la consommation landaise d'ici à 2030.

Enfin, la commission a permis d'entamer une réflexion autour de la **consommation d'eau**, ressource emblématique du territoire, et de sa préservation. Après réflexion et débats, le choix de mise à disposition d'un bon d'achat à destination de la population a été fait. L'opération a pu être lancée début janvier 2024.

## Fresque du climat

La Fresque du climat est un atelier de sensibilisation au dérèglement climatique. En 2023, la Communauté de Communes du Pays Morcenais a proposé à tous les conseils municipaux des communes membres d'organiser un atelier par commune. Ce sont 52 élus au total qui ont assisté à ces fresques, soit 52% des élus du territoire.



Les élus du territoire réalisant la fresque du climat.



## Sensibilisation

130 gourdes, floquées du logo du Pays Morcenais, ont été réalisées, avec une entreprise spécialisée dans la confection d'objets responsables et distribuées aux élus communautaires et aux agents de la Communauté de Communes et du CIAS, afin de sensibiliser à la ressource en eau mais aussi et surtout pour lutter contre la pollution plastique.



Cette gourde est composée à 98% de biodéchets de canne à sucre. Sa fabrication a utilisé principalement des énergies renouvelables négatives en carbone

## Subvention

En 2023, la collectivité a obtenu 90 000€ de subventions (60 000€ de fonds européens et 30 000€ de Fonds vert) pour financer, sur trois ans, le poste de chargé de mission, de 2024 à 2027 et poursuivre ainsi les actions initiées sur le territoire.

## Le chiffre 2

Comme le nombre de véhicules électriques dont s'est équipée la collectivité en 2023 (deux e-208, pour les services techniques et pour le CIAS).

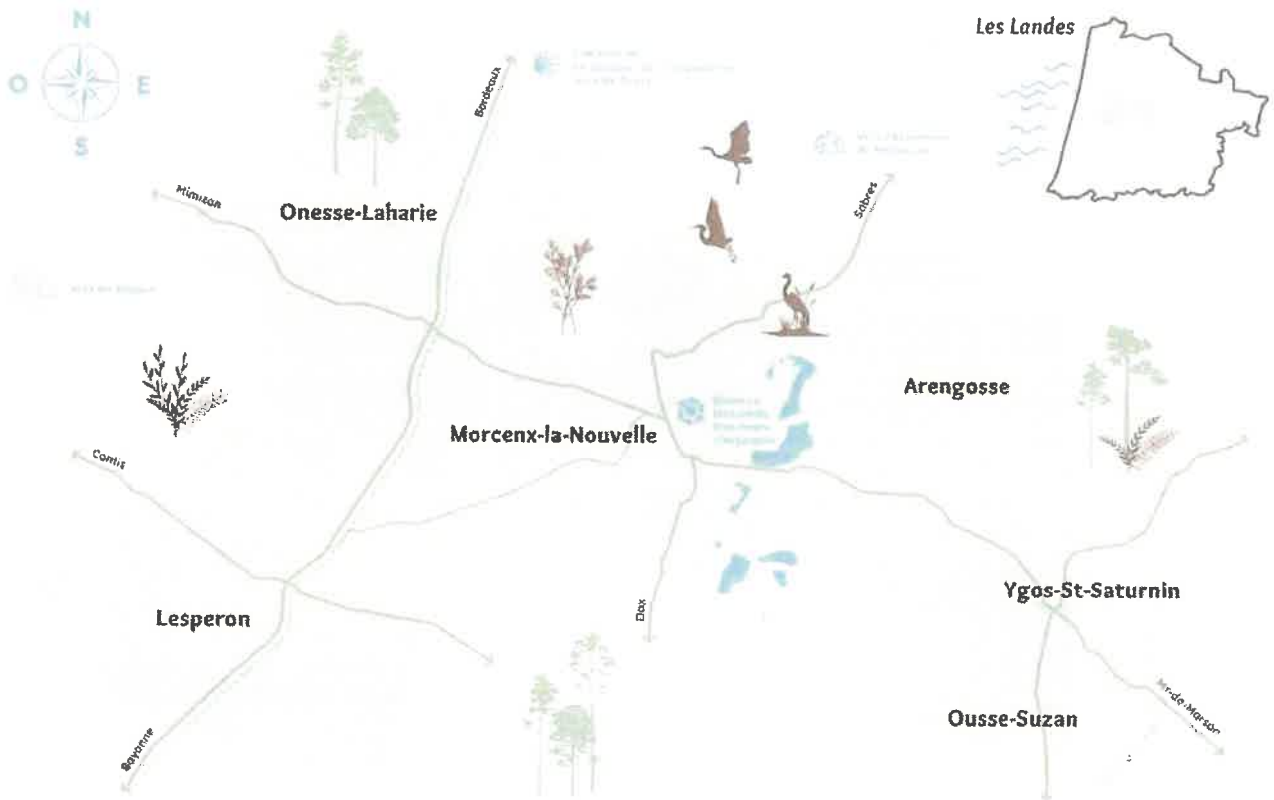
## PrécoRéno

PrécoRéno est une plateforme de rénovation énergétique qui propose un accompagnement personnalisé gratuit à tous les ménages (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires)

et aux copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique des logements. En 2023, dans le Pays Morcenais, **166 personnes ont contacté le guichet unique pour la première fois.**



Une des 2 e-208



## Communauté de Communes du Pays Morcenais

16 place Léo Bouyssou - 40110 Morcenx-la-Nouvelle

05 58 04 14 15 - [contact@paysmorcenais.fr](mailto:contact@paysmorcenais.fr)

[www.paysmorcenais.fr](http://www.paysmorcenais.fr) - [facebook.com/paysmorcenais](https://www.facebook.com/paysmorcenais)

Rapport d'activités 2023 - Directeur de la publication : Jérôme Baylac-Domengetroy - Imprimé par SAS SOSAL en 5420 exemplaires - Conception : Communauté de Communes du Pays Morcenais  
Distribution : La Poste - Crédit photos : Jean Delmas, Philippe Grand, Olivier Redonnet, abc-com, freepik, Communauté de Communes du Pays Morcenais